



Communiqué de Presse – Lundi 29 mars 2021

Amendement des enfants pour le projet de loi climat et résilience

Comme il s'y était engagé devant les jeunes législateurs, Gérard Leseul a souhaité transposer cette proposition de création d'un écolabel sur le transport des produits dans un amendement à l'article 2 du projet de loi « Climat et résilience » en débat à l'Assemblée nationale dès le 29 mars.

Cette proposition issue du travail des élèves témoigne d'une vraie réflexion et d'une large mobilisation pour une vraie loi climat, comme l'ont démontré les différentes marches de dimanche pour engager réellement un processus de transition environnemental.

Pour rappel Gérard Leseul, député de la Seine-Maritime, a rendu visite le 15 mars dernier aux élèves de CM1-CM2 de la classe de Madame Malonge à l'école Victor Hugo pour le 25^{ème} parlement des enfants. A cette occasion, les élèves ont travaillé et préparé une proposition de loi visant à créer des labels garantissant le transport éco-responsable des produits alimentaires et valorisant la production locale et de saison.

« Je remercie vivement les enfants et les enseignants pour leur travail et leur engagement à construire un avenir plus soutenable. » Gérard Leseul, député de la Seine-Maritime.



Permanence parlementaire de **Gérard Leseul** : 6 rue Victor Hugo 76360 Barentin

06.73.20.85.42 – 02.35.34.57.68

Député de la 5^e circonscription de la Seine Maritime